



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 16 mars 2022

Dr Régent-L. Beaudet
Président du conseil d'administration
Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Objet : Avis du Conseil multidisciplinaire concernant la nomination des prochains président-directeur général et président-directeur général adjoint du CHUM

Dr Beaudet,

Conformément à l'article 227 et 228 de la loi des services de la santé et des services sociaux (LSSSS), qui donne la responsabilité au conseil multidisciplinaire d'émettre des avis ou des recommandations sur la distribution appropriée des soins et des services dispensés par ses membres, ainsi que l'organisation scientifique et technique de l'établissement, nous vous adressons notre avis concernant la nomination des prochains président-directeur général et président-directeur général adjoint du CHUM.

Considérant que :

- Le Conseil multidisciplinaire (CM) du CHUM est une instance clé qui vise l'amélioration de la pratique professionnelle dans son ensemble ;
- Le CM du CHUM représente près de 2 300 professionnels et techniciens provenant de 59 titres d'emploi différents à travers l'organisation ;
- Le CM du CHUM contribue activement à la réalisation de la mission de l'organisation ;
- Les dimensions de la qualité promues par le CM sont l'humanisme, la promotion et le maintien de la compétence, ainsi que les pratiques collaboratives ;
- La collaboration interdisciplinaire est fondamentale afin d'obtenir les plus hauts standards de qualité. Celle-ci augmente la performance organisationnelle, diminue les coûts et accroît la satisfaction professionnelle tout en favorisant la pérennité et la force du système de santé ;¹
- Le président-directeur général est une partie prenante essentielle au CM et un acteur incontournable de la vitalité de celui-ci ;
- Le changement de direction générale est une étape cruciale dans la vie d'une organisation ;

¹ World Health Organization [WHO]. (2010). **Framework for Action on Interprofessional Education & Collaborative Practice.**

- L'impact de cette transformation entraînera des répercussions profondes sur la vision et sur la stabilité globale de l'organisation ;
- Les enjeux actuels du réseau de la santé et des services sociaux accentueront cet impact, notamment :
 - La refondation du système de la santé ;
 - Les défis de main-d'œuvre ;
 - Le contexte pandémique.
- Le CHUM est l'une des entités phares du réseau conformément à sa mission tertiaire et quaternaire, ses pratiques innovantes et sa vision collaborative ;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais aussi un milieu humain ;
- Le CHUM a créé une synergie avec différents partenaires et est devenu un véritable catalyseur de l'innovation en santé. (COOLSI, intelligence artificielle, lac de données) ;
- Le CHUM est engagé dans la création d'une culture organisationnelle forte en ce qui a trait à l'enseignement, la recherche et l'innovation ;
- Le CHUM est mandataire de la grappe Optilab-Montréal CHUM incluant un total de 10 sites et dessert une part importante de la population québécoise. Celle-ci réalise environ 36,5 millions d'analyses annuellement ;
- Les professionnels de la grappe Optilab-Montréal CHUM font partie des membres du CM.

Le CM est d'avis que les éléments ci-dessous devront être pris en considération pour le processus de nomination des prochains président-directeur général et président-directeur général adjoint du CHUM :

- Une vision humaniste et incarnée du mandat de la Direction générale pour poursuivre et renforcer le travail amorcé ;
- Un leadership transformationnel puissant ;
- Une grande capacité à exercer un leadership collaboratif à travers les différentes instances et partenaires ;
- Une volonté d'officialiser le statut tertiaire et quaternaire de l'organisation ;
- Un renforcement de nos liens d'affiliation avec l'Université de Montréal ;
- Une capacité profonde d'écoute des besoins et des préoccupations du terrain ;
- L'importance du bien-être des employés doit être priorisée en poursuivant les travaux sur la rétention, l'attraction, la reconnaissance, la conciliation travail-famille et l'appartenance à l'organisation ;
- La poursuite des efforts de positionnement du CHUM comme organisation innovante et novatrice ;
- Une sensibilité et une préoccupation aux réalités spécifiques de la grappe Optilab Montréal-CHUM incluant le développement du sentiment d'appartenance du personnel de laboratoire visant à faciliter son adhésion ;
- Une reconnaissance du rôle essentiel des professionnels au sein d'un établissement de santé ;
- Les efforts soutenus axés sur la recherche, l'innovation et l'enseignement doivent être bonifiés afin que les professionnels du CHUM puissent avoir du temps protégé à leur réalisation ;



- Une collaboration étroite entre la Direction générale et le CM contribuant à l'accomplissement de la mission du CHUM ;
- Une gestion inclusive qui favorise la pluridisciplinarité, afin qu'entre autres, le CM soit interpellé de façon proactive et fasse partie des solutions.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Dr Beaudet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gabriel Seyer
Président du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CHUM